



Desjardins

# ENTRE NOUS

◆ VOLUME XII, N° 1 • MARS 2003 ◆

## Mot du président



MICHEL RIOPEL

### J'aimerais que l'on se souvienne !

Sans refaire l'historique, de la somme de travail, temps et efforts de toutes sortes, que les groupes de défense pour les intérêts des retraités du Québec ont déployés et plus précisément, pour le bénéfice de chacun de nous, les piètres résultats obtenus me désolent, m'offusquent et me déçoivent encore.

Nous avons été complètement ignorés dans les décisions à prendre, en ce qui a trait aux surplus actuariels des caisses de retraite; il s'agit là d'une injustice flagrante et d'une gestion inefficace et irresponsable. La preuve en est que les résultats sont désolants et c'est nous qui en payons le prix.

La loi 102, adoptée en 2001 par le gouvernement actuel laisse les retraités inquiets. Tenant compte de la situation économique des caisses de retraite qui prévaut depuis la chute des marchés boursiers, rien ne laisse présager des surplus dans un avenir à court et moyen terme. Par contre, «*DEMAIN*», se présentera sous un meilleur jour, et c'est alors que les employeurs s'en chargeront. Ces derniers n'ont pas tous les mêmes visions que Desjardins, même si à notre avis, Desjardins, n'a pas su harmoniser jusqu'à main-

tenant une qualité de participation de ses retraités dans la gestion de ses et de leurs affaires, et, rien dans la loi ne l'y oblige.

Desjardins et ses employés actifs, bénéficient d'un congé partiel de cotisation jusqu'en décembre 2003 et cette situation ne semble pas, à notre avis, résulter de réflexions sérieuses quant aux impacts qui pourraient affecter notre qualité de vie de retraités (actuels et futurs).

Nombre d'articles parus dans les quotidiens du pays, dans des hebdomadaires reconnus ou encore dans différents magazines, ont souligné l'incohérence de cette loi très ingrate pour ceux et celles qui ont initié ces caisses de retraite.

Maintes améliorations auraient pu être apportées à cette loi afin de sécuriser les sommes investies qui

assurent le bien-être des bénéficiaires.

On serait en droit de se demander si le Gouvernement n'a pas subi des influences pour favoriser les employeurs du Québec au détriment des retraités complètement ignorés dans le processus de consultation et ce, avec désinvolture, insouciance et indifférence.

La situation présente justifie l'existence de notre association et nous souhaitons que vous puissiez, avec les moyens que vous avez, nous soutenir dans nos interventions pour ne pas dire, «*DANS NOTRE CROISADE*». Souvenons-nous de ceux et celles qui nous ont totalement ignorés et qui ont fait fi de nos revendications afin d'améliorer le bien-être de toutes les personnes retraitées du Québec. ■

## Activités prévues en 2003

par Lise et Marcel Lemay

Pour vous aider dans l'organisation de vos horaires et ainsi vous permettre de réserver un peu de temps pour venir nous rencontrer, nous tenions à publier la liste de quelques activités prévues pour l'année en cours.

### Les « brunchs »

6 avril

▼  
Auberge des Gouverneurs  
Place Dupuis

28 septembre

▼  
Casino  
de Montréal

21 mai

▼  
le thé  
au Ritz

7 décembre

▼  
Hilton  
de Laval

### Autre activité

26 juin

▼  
Croisière  
aux Mille-Îles

## Bienvenue à un nouveau membre retraité

RIENDEAU, André.  
Vérificateur. Retraité de  
BSSFD.

# Chronique d'un voyage

par Justin Racette

## Mamie et Papi en route vers les Îles-de-la-Madeleine

Un vendredi soir, la sonnerie du téléphone nous fait sursauter. « Papi, c'est Marc-Antoine (5 ans et mignon comme son papi). Est-ce que ça te tente de prendre un gros bateau avec moi pour voir les homards ? »

L'idée que mon petit-fils nous ait invités à faire un voyage avec lui m'a ému et enchanté et je ne vous parle pas de la réaction de ma conjointe qui, à cette invitation, planait sur un nuage. La réponse fut positive et les parents du petit-fils, François et Christine démontraient beaucoup d'enthousiasme en nous parlant d'aller aux Îles-de-la-Madeleine et à l'Île-du-Prince-Édouard (comme je les connais, ils savouraient déjà le bon homard frais; mais quelle bonne idée de vacances!)

Au départ, nous avons communiqué à « Québec au bout des doigts, 1 877 266-5687, poste 803 » afin d'obtenir le guide touristique des Îles-de-la-Madeleine qui nous a d'ailleurs été transmis avec célérité.

Nous y avons trouvé tous les renseignements pertinents se rapportant à l'encadrement touristique que nous voulions maîtriser au

départ: le logement d'abord, l'alimentation et les activités touristiques disponibles. Il y est notamment spécifié qu'il est obligatoire de réserver d'avance son passage sur le traversier pour l'aller et le retour et ce, à des dates précises. (Si vous ne le faites pas, vous risquez de devenir un insulaire).

En 2002, les tarifs, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, s'établissaient ainsi :

- Adulte 38,00 \$  
*On ne définit pas ce qu'est un adulte.*
- Enfant (5 à 12 ans) 19,00 \$  
*Abstraction du sexe et du poids.*
- Auto (aller-simple) 71,50 \$  
*Si vous avez une vieille auto, c'est une belle occasion de s'en départir.*

D'autres frais peuvent être exigés notamment si vous avez une roulotte ou d'autres extras.

La traversée dure 5 heures durant lesquelles on peut faire des rencontres, s'amuser avec son petit-fils, fouiner un peu sur le bateau ou tout simplement prendre l'air marin et s'en injecter les poumons au maximum.

Sur les îles, les attractions sont nombreuses et notre petit-fils de 5 ans, aussi curieux que sa Mamie et son Papi a su nous entraîner dans des activités à la fois touristiques et culturelles dont nous ignorions l'existence. Nous avons fait une

mini-croisière sur un ponton et nous avons découvert la lagune qui est un centre d'interprétation de la nature. Nous y avons découvert, entre autres, comment se faisait la culture des moules et des pétoncles. Saviez-vous qu'il faut un minimum de 5 ans pour qu'un pétoncle arrive à maturité?

Nous avons également assisté à la préparation des cages à homards et nous avons également appris le nombre d'année requises pour que ceux-ci arrivent à être dégustés à leur maximum de saveur (c'est un secret que nous ne vous dévoilons pas); nous avons également appris comment appâter le homard ainsi que les règlements se rapportant à la culture de ces crustacés. Savez-vous pourquoi la plus grosse pince du homard est immédiatement attachée par le pêcheur? Si quelqu'un pose la question, vous lirez la réponse dans le prochain journal.

Nous avons visité le secteur appelé « La Grave » qui est constitué de maisons typiques de pêcheurs (il faut les voir). Le musée de la mer s'y trouve et on s'en voudrait de ne pas le visiter.

Nous y avons découvert le processus d'évolution des îles à travers les âges ainsi que les types de bateaux qui se sont renouvelés, les naufrages survenus ainsi que l'envergure de ceux-ci.

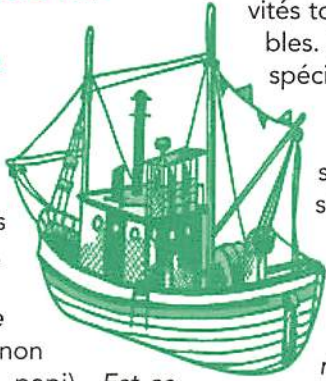
Dans ce même secteur, nous sommes arrêtés à l'aquarium afin de mieux connaître la vie marine de l'environnement. Dans des bassins à portée de mains, notre petit-fils a pu flatter une mère « raie » accompagnée de son petit, il a pu prendre un homard et un crabe araignée (allez voir, je ne vous le décris pas). Notre petit-fils était émerveillé et, ne serait-ce que pour cet instant, le voyage en valait la peine (l'émerveillement d'un enfant, c'est magique).

Savez-vous que les homards peuvent avoir plusieurs couleurs? Vous me direz sans doute « oui ». (Quand ils sont jeunes, quand ils sont cuits, quand ils sont depuis trop longtemps au comptoir à l'épicerie, quand ils sont frustrés ou quand ils sont gênés).

Ce n'est pas la bonne réponse et la réponse est là-bas; nous ne pouvons pas tout vous dire. (Notre petit-fils, lui, il le sait).

Nous avons visité « Les artisans du sable » pour y découvrir les métiers d'art de la mer; de toute beauté. Nous sommes également passés à Havre-aux-Maisons où nous avons visité le « Fumoir d'Antan » (et quel fumet s'y dégagait!); un grand gaillard de la famille Arseneau nous a fait revivre la tradition transmise par l'aïeul: comment se fume le hareng pour le déguster ensuite sans regrets. Un petit arrêt à la fromagerie

(suite à la page 3)



# Reportage

par Alain Bourassa

## « L'Association québécoise des loisirs folkloriques »

Au cours du mois de janvier dernier, j'ai rencontré M. Conrad Pelletier qui est un des fondateurs de « L'association des violoneux du Québec » qui a pris naissance le 4 mai 1975 et qui a élargi ses activités, par la suite, pour devenir « L'Association québécoise des loisirs folkloriques ». M. Pelletier est un passionné du violon et du folklore et lorsqu'il en parle, il ne porte plus à terre et on n'a pas le choix de l'écouter. Il s'exprime avec la volonté de nous faire aimer la

musique québécoise dite folklorique.

Cette association organise de nombreuses activités folkloriques dans plusieurs régions du Québec à des tarifs d'admission tout à fait abordables. Par exemple, une activité est organisée presque tous les dimanches notamment à Chambly où on présente un

spectacle dans lequel sont présents les « violon, accordéon, harmonica, chansons à réponde, sets carrés,



danses de ligne, etc. ». Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les musiciens qui veulent s'exprimer et de 3 \$ pour les spectateurs.

L'Association est représentée notamment dans les régions suivantes: Abitibi-Témiscamingue, Mont-Laurier, Granby, Terrebonne, La Prairie et Hudson.

L'Association édite également un journal d'information dans lequel on retrouve des informations telles que des chansons avec la musique, les paroles pour « caller » des sets,

des rappels historiques de nos traditions québécoises, un magasin qui annonce des articles à vendre tels des disques, des instruments de musique, des livres, etc. On y retrouve également un calendrier complet d'activités qui se tiennent dans les différentes régions et villes du Québec.

Si vous désirez recevoir plus d'information sur cette association ou encore vous abonner à leur journal, vous pouvez téléphoner au 514 252-3022. ■

## Chronique d'un voyage

(suite de la page 2)

« Au Pied de Vent » s'imposait et nous n'avons pu succomber au plaisir de la dégustation.

### La géographie des lieux

Un coup d'œil à ne pas manquer et qui est indescriptible: les dunes au milieu du golfe, les falaises aux reflets ocres principalement au coucher du soleil, les falaises de la Belle-Anse qui ont grandement impressionné notre petit-fils par toute la beauté qui en émergeait (*splendide*). Il est d'ailleurs possible pour des athlètes

comme nous, de faire des excursions en vélo puisque les pistes cyclables nous permettent de voir de plus près l'intimité et la beauté de cette nature.

Il est toujours agréable de rouler sur la route panoramique et d'admirer le littoral à Fatima, l'Étang du Nord ou Gros Cap et Cap-aux-Meules (*une petite visite au Belvédère Desjardins est indispensable; 189 marches à monter; on en a vu d'autres dans Desjardins*).



### Parlons restauration

Si vous aimez le homard, n'y allez pas, vous allez faire des abus tellement c'est bon. Mais, il n'y a pas que des fruits de mer, tous les palais peuvent être comblés plus que convenablement.

### La route

De Montréal à Souris (I.-P.-E.), port d'attache du traversier, il faut compter environ 16 heures de déplacement, dépendant des exigences de la nature humaine. Un bon parcours à suivre serait le suivant:

- L'autoroute (20) Jean Lesage à Rivière-du-Loup, jusqu'à Moncton au Nouveau-Brunswick et jusqu'à Souris au Nouveau-Brunswick.

Certainement, plusieurs d'entre-vous avez des expériences de voyage que vous aimeriez partager. Faites-nous donc parvenir vos réflexions aux bureaux de l'association à mon attention. Vous trouverez les coordonnées de l'association à la dernière page du journal. ■

# Humour et réflexion d'Imor Danlavie

par Alain Bourassa

## Expérience sonore

La vie des personnes est influencée par une très grande multitude de perceptions provenant des 5 sens dont la majorité d'entre nous sommes dotés : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goûter.

Le jeune bébé naissant perçoit, avec une acuité exceptionnelle les éléments qui viennent chatouiller chacun de ses 5 sens; il s'agit de sa période d'apprentissage ou d'insertion à la vie.

M. Imor Danlavie (75 ans) est devenu récemment grand-père et il a remarqué notamment que son petit-fils réagissait à tous les sons qu'il entendait. Cette situation l'a sensibilisé au fait que la vie est constituée d'une multitude de sons que l'on oublie d'écouter mais qui sont présents et, lorsqu'on les écoute, ils forment une symphonie inimaginable qu'il vaut la peine d'apprécier pleinement.

À la demande de Imor Danlavie, je l'ai suivi durant

une journée, les yeux fermés, afin de lui communiquer ce que j'entendais et parfois, comment je l'interprétais; nous avons commencé un mercredi à 6 heures du matin.

J'entends le froissement de couvertures et je crois bien que notre ami Imor se lève. Des pas de pieds nus se dirigent vers... Floc, Floc, Floc, un petit coup de tonnerre, une petite cascade d'eau, le rabat d'un siège de toilette et la chasse d'eau qui est actionnée. La journée commence.

Durant cette journée, je ne vous transmettrai pas le lot de paroles entendues ou émises sauf si elles révèlent des traits de la personnalité de Imor qui, à mon avis très subjectif, pourraient vous intéresser.

Le bruit d'une douche et d'un rasoir électrique envahissent la pièce et, attention, d'autres bruits de pas se font entendre; c'est probablement la conjointe de «Imor» qui s'appelle Sacourà Danlavie.

Le bruit de friture me laisse penser que notre ami est en train de se préparer des œufs et l'odorat, même si on ne devrait pas le mentionner nous laisse humer les rôties et le café bien corsé que notre collègue se plaît à déguster tous les matins.



Imor est habillé, il a mangé et il m'avise qu'on doit se préparer pour partir et, pour ce faire, il me permet d'ouvrir les yeux. Il porte un manteau rouge et une tuque du Canadien de Montréal (nous sommes en janvier).

Je le suis en lui tenant le bras et il me fait monter dans son auto qui me semble plutôt basse, comme une auto de course et après le décollage, je constate qu'il y a autant d'énergie dans le véhicule que dans le personnage; (qu'elle est donc cette voiture?)

Un bruit bizarre se fait entendre en route et notre collègue prend la peine d'immobiliser son véhicule et tout à coup, je l'entends

faire appel à tous les saints du ciel et à faire la nomenclature de tous les instruments qu'on retrouve dans les églises. Quel saint homme il est!

Après quelques bruits métalliques, (Crics, pneu de rechange et quelques gestes, probablement de dé-foulement, posés par notre collègue), nous repartons.

Nous arrivons à un endroit où une porte vient de s'ouvrir et il est 9 heures. Je viens d'entendre quelque chose de particulier « Monsieur le président » et il semble que cette interpellation est dirigée vers notre collègue. De quelle association est-il président?

Comme notre ami a des journées très chargées, je continuerai ce récit lors d'une prochaine parution du journal.

Cependant, pour revenir au début du texte, notons que le bébé écoute, lui, c'est pour ça qu'il entend tout. ■

## Information informatique par Alain Bourassa

Nous avons appris que plusieurs personnes cherchent des endroits où aller suivre des cours de base en informatique. Or, la FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec) en collaboration avec Sympatico Bell organise des sessions de cours destinées aux personnes retraitées.

Ces cours sont diffusés notamment à Greenfield Park, à Montréal, près du métro Jean-Talon et près du métro Lionel-Groulx, et à Laval. Les groupes sont constitués de 8 participants maximum et chacun travaille sur son ordinateur; les participants sont assistés par 2 animateurs. J'ai moi-même été animateur à Greenfield Park et

j'ai abandonné à cause de la trop grande distance de ma résidence.

Chaque atelier inclut 3 heures de formation et 5 périodes de pratique libre assistées par un formateur.

Les membres de la FADOQ paient 25 \$ par atelier et les non-membres 30 \$.

Pour ceux qui aimeraient devenir membres de la FADOQ et obtenir de plus amples renseignements sur les activités de cet organisme et sur les avantages qu'elle offre à ses membres vous pouvez téléphoner au :

1-800-828-3344

# Parlons assurance-habitation

avec Louise Goulet – Assurances générales des caisses Desjardins

## Aux prises avec un dégât d'eau ?

### Avez-vous les protections qui vous permettront d'être indemnisé ?

Avec l'arrivée du printemps, arrivent aussi souvent les dégâts d'eau. D'ailleurs, les dégâts d'eau sont parmi les sinistres qui entraînent les pires dommages à votre résidence. Qu'ils résultent d'un gel de tuyaux, d'un refoulement des égouts... Les causes sont multiples et les résultats, désagréables.

Selon le type de sinistre et les protections d'assurance que vous détenez, les dommages causés à votre résidence pourraient ne pas être couverts. Par exemple, si un cours d'eau déborde de son lit et atteint votre résidence, il y a alors inondation et ce type de sinistre n'est pas couvert par les polices d'assurance. Par contre, s'il y a un dégât d'eau causé par un bris de votre réservoir d'eau chaude,

vous serez indemnisé : cette protection fait d'ailleurs partie des protections de base essentielles de votre police d'assurance habitation.

De même, un dégât d'eau causé par un bris ou une fissure de la conduite d'alimentation en eau potable de votre résidence sera couvert au moyen des protections de base de votre contrat d'assurance. D'autres types de sinistres comme le refoulement des égouts font partie des protections optionnelles qui vous sont offertes sous forme d'avenant à votre police d'assurance de base. Ainsi celui ou celle qui fera face à un refoulement des égouts et qui n'aura pas souscrit cette protection ne pourra être indemnisé pour ce sinistre.

Selon la gravité du sinistre auquel vous pouvez être confronté, parez au plus urgent dans un premier temps. Vous savez que vous avez la responsabilité de limiter les dégâts dans la mesure du possible et d'éviter l'aggravation de ceux-ci.

Ensuite, avisez votre compagnie d'assurances. En appelant votre assureur, l'expert en sinistre vérifiera d'abord si vous êtes protégé contre ce type de sinistre puis prendra en charge votre dossier.

Ainsi, jusqu'à la remise de votre maison dans le même état qu'elle était avant le sinistre, vous serez en communication avec l'expert affecté à votre dossier. Celui-ci fera tout en son pouvoir pour vous donner pleine satisfaction.

### Et si on prenait le maximum de précautions...

Toute une série de précautions pourraient vous éviter un dégât d'eau ou certainement diminuer le risque de voir survenir un tel sinistre. Par exemple, à l'intérieur de la maison, les clapets des installations du sous-sol sont-ils bien entretenus ? Un fonctionnement adéquat de ceux-ci devrait éviter un dégât d'eau cau-

sé, par exemple, par un refoulement des égouts.

Puis, qu'en est-il de votre réservoir à eau chaude ? Depuis quand l'avez-vous ? Est-il en bon état ? Dans le même sens, une vérification de l'état général de la tuyauterie, des raccords pour la machine à laver, le lave-vaisselle pourrait vous permettre de détecter des fuites facilement réparables. Les robinets de ces raccords devraient aussi être fermés en tout temps lorsque vous n'utilisez pas ces appareils ménagers.

Aussi, en cas d'absence prolongée, demandez à une personne de confiance de venir, chaque semaine pendant votre absence, faire un tour du propriétaire autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mieux vaut prévenir que guérir ! Un proverbe qui peut certainement être mis en application pour l'habitation aussi. ■

## Décès

**BERNIER, Adrien.** Retraité de la CP Jacques-Cartier de Longueuil, décédé le 18 décembre 2002.

**RACINE, Hélène.** Retraîtée de la CP Sainte-Anne-des-Plaines, décédée récemment.

**BISAILLON, Jean-Marie.** Retraité de la CP Laval Centre, décédé le 29 décembre 2002.

**ST-ONGE, Juliette.** Retraîtée de la CP Sainte-Thérèse de Blainville, décédée le 11 janvier 2003.

**LOISEAU, Aimé.** Retraité de la CP Côte-Saint-Paul, décédé le 6 janvier 2003.

*Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.*

# Nouvelles de nos collègues

par Alain Bourassa

## NOM

Sacourà Danlavie,  
75 ans

## LIEU DE RÉSIDENCE

Tien-Tatuc

J'ai 15 enfants, soit 7 garçons et 7 filles tous réchappés et il n'en reste qu'un à la maison, le bébé que nous avons appelé « Ti-poel ».

J'ai travaillé trente ans, entre mes grossesses, à la C.P. Tien-Tatuc; ma grande force était le « fransa » et

ma grande faiblesse, la « contre-habilité ».

Je suis actuellement présidente de l'âge d'or de notre ville et présidente également de notre ligue de quilles qui compte 153 membres. J'en organise toutes les activités appuyée par une équipe extraordinaire avec laquelle j'ai commencé à suivre des cours d'informatique en collaboration avec la FADOQ et Sympatico Bell.

Je fais aussi du bénévolat à la St-Vincent de Paul et à l'hôpital des malades chroniques qui sied dans notre ville; on y retrouve beaucoup de patients provenant des institutions financières.

Enfin, je pratique des activités frénétiques afin d'activer les cellules de mon corps pour le garder alerte: marche, ski, vélo, natation et à l'occasion, du tennis avec Imor.

Il va de soi que je ne néglige pas mes deux hommes et que leurs repas sont toujours prêts à l'heure.

À bientôt, nous attendons de vos nouvelles.

Oh! excusez-moi, j'allais oublier de vous parler de mon quinzième enfant; il s'agit de mon St-Bernard que nous avons appelé « Fidel » parce que nous trouvions que ça cadrerait bien avec notre nom de famille. ■

## Petite histoire vécue

par Alain Bourassa

Sacourà Danlavie a décidé que son mari devait absolument maigrir; il pèse 302 livres et mesure 5'7". À vrai dire, il est un peu rondelet. Elle lui imposa donc un jeûne de 20 jours durant lequel il ne pourrait manger qu'un seul repas par jour (une demie portion du repas habituel) et ne rien bouffer avant et après le repas en question. Elle lui avait parlé préalablement de jeûne et d'abstinence mais Imor lui demanda de quoi devait-il s'abstenir? Après mûre réflexion, elle a enlevé l'abstinence.

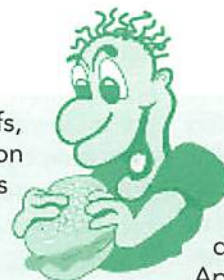
Le premier jour arriva et Imor ne put déjeuner le matin et comme il avait donné sa parole, il attendit au midi où sa portion habituelle était coupée de moitié; il n'y avait dans son assiette que 8 onces de viande, 3 pommes de terre, des légumes et

seulement 4 tranches de pain. Imor la trouva très difficile mais comme il aimait Sacourà, il se résigna à accepter ce maigre repas.

Au cours de la journée cependant, son estomac en manque transmit à son cerveau des messages logiques et pressants et Imor se dit en lui-même « nous avons parlé de 20 jours mais nous n'avons jamais spécifié les règles du jeu lorsque le jour était tombé ». C'est alors que tout en respectant son jeûne en se contentant d'une demie portion le midi en ne touchant à aucune nourriture avant et après ce repas, il attendait patiemment la tombée du jour pour pouvoir se rassasier pleinement. Il avait même pris l'habitude de régler son réveille-matin pour se lever avant la levée du jour et engouf-

fer ses 4 œufs, bacon, jambon accompagnés de ses 6 rôties.

Après les 20 jours, notre ami dut monter sur la balance et celle-ci indiqua 305 livres; Sacourà ne comprenait pas et elle se mit à réfléchir, pourquoi voulais-je le faire maigrir? Aurait-il été plus fin, plus avenant, plus intelligent, plus séduisant, plus actif, plus heureux? Elle ne trouva aucune réponse positive à toutes ces questions et elle se fit la réflexion suivante: « il est bien, il est actif, il est heureux, il me rend heureuse et il rend heureuses les personnes qui l'entourent, il aime la vie et il transmet cette joie de vivre à son entourage; pourquoi lui imposer des sacrifices inutiles? »



Vas-y Imor Danlavie, continue de vivre heureux et si, manger peut t'aider à y arriver, que ta volonté soit faite. Après tout, tu pèses quand même 50 livres de moins que ton fils Ti-poel. ■

**Entre Nous** est publié quatre fois par année. Le siège social de L'Association du personnel retraité de Desjardins, Montréal et Ouest-du-Québec, est situé au :

### Adresse

1803, boul. Henri-Bourassa Est,  
bureau 201,  
Montréal, Qc,  
H2B 1R9.

### Téléphone

(514) 385-0150 ou  
1 866 585-0150.

### Responsable de la publication

Alain Bourassa

### Les collaborateurs

Louise Goulet  
Justin Racette  
Lise et Marcel Lemay

### Conception et impression

Typographie CJC

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale sous le n° 9251064.

L'Association est membre du Regroupement des associations des retraités du Mouvement Desjardins.